

INFORMATION

COMMISSION DES USAGERS (CDU)

La clinique Saint-Vincent s'engage dans le respect de vos droits au cours de votre prise en charge. Elle met à votre disposition la **CHARTRE DES DROITS DE LA PERSONNE HOSPITALISEE** à différents endroits de l'établissement et dans chaque chambre patient.

Pour assurer le respect de vos droits, elle a également mis en place une **commission des usagers**.

Cette commission est composée de **représentants des usagers** qui sont impliqués dans les projets de la structure et dans le traitement de vos plaintes et réclamations. Cette commission a pour but d'assurer le respect de vos droits au sein de l'établissement. En cas de problèmes majeurs, vous pouvez à tout moment **adresser une lettre au directeur afin de saisir la commission** et/ou contacter directement les représentants des usagers :

Mme PLANTEY

Représentant de l'Association
Ligue contre le cancer

Mme PAYET

Représentant de l'Association
Union Départementale Des
Associations Familiales

Dr VELLIN - Médecin médiateur

Dr CHOMON - Médecin médiateur suppléant

Contact : commission.usagers.csv@clinifutur.net

Quelque soit le mode d'expression que vous aurez choisi, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais.

Vous disposez de plusieurs moyens pour communiquer avec nous :

- Demande de rencontre avec le responsable de service ou les représentants
- Courrier adressé à la direction
- Registre des plaintes et réclamations à votre disposition auprès de la direction
- Questionnaire de sortie, à remettre à l'accueil avant votre départ
- Une enquête e-satis en fin de séjour par le biais de votre adresse mail

La commission des usagers est également composée de :

PRESIDENT CDU REPRESENTANT LEGAL DE L'ETABLISSEMENT	RU SUPPLEANTS	RESPONSABLE ASSURANCE QUALITE	MEDIATEUR NON MEDICAL	SECRETAIRE CDU
Mme LAGARDE	Mme COSTANTINI Mr SOOKMANEEA	Mme AHAMADA	Mr BIASINI	Mme SABABADICHETTY

